



15

MAI

2023

Grand Conseil

Concrétisation de l'IN 183

Lors de sa séance du 11 mai 2023, le Grand Conseil a adopté la loi (L 13293) modifiant la loi générale sur les contributions publiques (LCP) (D 3 05) (*Contreprojet à l'IN 183 - Suppression de la taxe professionnelle communale et introduction d'un fonds de compensation pour les communes*).

La présidente du Grand Conseil
Céline Zuber-Roy